

Association Les Collines de Saint - Chinian traverse des Magnans . La Manière. 34620 Puisserguier.

Tél 04 67 93 80 89 Email : gilles.morillo@libertysurf.fr

Membre du Collectif *Vent de Colère* .

Site Internet www.ventdecolere.org

Monsieur Jacques Blanc
Président région Languedoc Roussillon
Hotel de la région
34000 Montpellier

Le 15/01/2004

Monsieur le président

Nous voulons protester contre les moyens fallacieux et contre l'énorme campagne médiatique utilisée pour imposer l'industrie éolienne dans notre belle région.

Je lis ce jour dans horizon sud N°23 le journal de la région, un article intitulé « éoliennes et tourisme »

Nous y apprenons que la région effectue **un travail de concertation** qui se traduit par la réalisation de sondages d'opinion ayant pour but de mesurer l'impact des éoliennes sur deux activités le tourisme et la viticulture .
« Le questionnaire élaboré pour **et avec les professionnels du tourisme** a permis de sonder 1033 touristes français et étrangers ».

Naturellement vos services publient des extraits de résultats :

- 92 % jugent que cette énergie renouvelable et non polluante est une bonne chose.
- 60% déclarent qu'ils ne seraient pas gênés de voir plusieurs sites regroupant des éoliennes depuis le même endroit.
- 75 % des vacanciers estiment que ce serait plutôt une bonne chose si la région décidait d'implanter plus d'éoliennes.

Bien évidemment la presse régionale s'est fait l'écho de ce sondage « fait en collaboration avec les professionnels » du tourisme avec des titres du type « Les touristes aiment les éoliennes ».

Il s'agit d'un bourrage de crâne caractérisé consistant à utiliser un questionnaire ne comportant que de bonnes questions et à faire une présentation tendancieuse des résultats.

Vous ignorez certainement que lors de la réunion de « concertation » avec les « professionnels du tourisme » les questions à priori modifiables, ne l'étaient pas en pratique si la modification ne convenait pas aux représentants de l'industrie éolienne. Ce qui a provoqué le départ de plusieurs **« réels professionnels du tourisme »** qui ne voulaient pas cautionner cette « guignolade ».

Je me permet de supposer que les industriels étaient présents à cette réunion au titre de la valorisation touristique des sites éoliens, « vacances à la ferme éolienne » thème qui leur est cher . Tant il est vrai que les touristes déferlent du monde entier au Danemark et en Allemagne pour voir leurs champs d'éoliennes .

Pour nous le sondage dit aussi (page 37 et 38) que :

Dans les vignes les éoliennes plaisent à 32 % et dérangeant à 41%

A proximité de la plage les éoliennes plaisent à 25% et dérangeant à 47%

Visibles des lieux culturels les éoliennes plaisent à 20% et dérangeant à 55%

Et cerise sur le gâteau, à proximité c'est à dire visibles du lieu d'hébergement les éoliennes plaisent à 18% et dérangeant à 48%.

Il est curieux de noter que ces résultats n'aient pas été retenus par vos services pour publication dans votre revue et dans les journaux prompts à titrer « les touristes aiment les éoliennes ».

Pour la protection des paysages typiques du Saint – Chinianais,
la sauvegarde des valeurs culturelles traditionnelles, et la défense des
intérêts économiques et sociaux relatifs à ces paysages



Association Les Collines de Saint - Chinian traverse des Magnans . La Manière. 34620 Puisserguier.

Tél 04 67 93 80 89 Email : gilles.morillo@libertysurf.fr

Membre du Collectif *Vent de Colère* .

Site Internet www.ventdecolere.org

Il est aussi regrettable que la concertation n'ai pas pu être poussée plus loin, car on aurait pu poser les questions suivantes pour évaluer le degré de connaissance et d'information des personnes sondées :

- Savez vous que les pays les plus éoliens sont les plus pollueurs en CO2 pour la production électrique ?
- Savez – vous que les éoliennes sont cause de consommation massive d'énergie fossile avec rejet de gaz à effet de serre à cause des centrales thermiques de réglage ? (ce qui explique l' intérêt soutenu des compagnies pétrolières vis à vis de l'éolien)
- Savez vous que pour être légèrement significatif l'éolien industriel doit être massif ?
- Savez-vous que à cause de sa production intermittente et non prévisible l'éolien n'est pas une alternative énergétique techniquement crédible ?
- Savez vous que les conclusions de plusieurs rapports sur la mortalité des oiseaux, conclusions reprises par la presse, ont été truquées pour minimiser l'impact sur l'avifaune ?
- Savez vous que l'énergie éolienne implique des défrichements et des bétonnages importants principalement dans des zones naturelles inviolées jusqu'à ce jour, ce qui peut avoir des conséquences sur le ruissellement des eaux, surtout si l'on multiplie ce type d'installation dans l'arrière pays?
- Voulez vous que le parc naturel du haut Languedoc et les paysages encore préservés des zones AOC soient transformés en gigantesque zone industrielle éolienne à seule fin de servir de placebo aux BO-BO Parisiens?
- N'avez vous pas l'impression d'être manipulés par les médias et par le discours écologiquement correct ?
- Connaissez vous le projet ITER ?

Cela aurait peut être mis en évidence la relation opinions générales positives et méconnaissance du sujet due à un bourrage de crâne médiatique, institutionnel, et commercial.

Je constate, Mr le Président, que vous et vos services vous dites soucieux je cite « d'une implantation bien pensée, en tenant compte des populations riveraines et **de l'impact paysagé et environnemental** ».

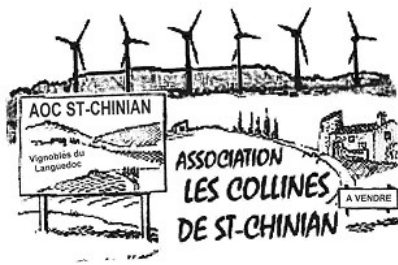
Ce souci s'est traduit par l'organisation d'un colloque organisé par l'AME « éoliennes et paysages ou sont les limites de l'acceptable », animé par Mr Sbiere et en présence de madame Arditi, de sociologues, de sondeurs, de conseillers en conseil, d'éolotres de l' ADEME, d'industriels et de paysagistes .

Mr Pradalie directeur de L'AME s'est félicité des résultats et avancées significatives de ce colloque lors de l'ouverture de la deuxième séance du schéma éolien régional.

En effet ce colloque nous a appris que :

- 1) Les paysages changent dans le temps (exemple le site du pont du Gard avant sa construction et après)
- 2) Des (centaines voire quelque milliers d') éoliennes dans le Languedoc allaient forcément changer la perception du paysage.
- 3) Mr Turlan, chargé de propagande éolienne par l' ADEME, ainsi que Madame Arditi trouvent les fermes éoliennes belles belles .
- 4) Comme le montrent déjà leurs réalisations (Avignonnet Fitou Oupia Néviau ect), les porteurs de projets sont par nature très soucieux d' insérer harmonieusement ces « fermes » éoliennes et rémunèrent des paysagistes qui ne peuvent pas malheureusement faire d'éoliennes de 120 mètres de haut les plus petites au monde.
- 5) Par contre en associant horizontalité des lignes HT avec verticalité des éoliennes, on pourrait créer de fantastiques paysages, surtout si l'on mettait le plus d'éoliennes, de lignes HT, et de béton possible. Ces nouvelles compositions paysagères amènent de surcroît un formidable effet structurant, et en jouant la carte de la double temporalité définissent des axes stratégiques en produisant attractivité **et lisibilité**.
- 6) La perception de ces nouveaux paysages dépendait de « facteurs culturels », une perception positive pouvant être envisagée par une jeunesse évoluée, nourrie à la malbouffe industrielle, cultivée à coup de télé réalité, de consoles vidéo, de propagande éolotre, et capable de lire les paysages. Une perception négative étant à craindre de certains milieux archaïques, rétrogrades, et ringards notamment ceux issus de lycées agricoles. Ces milieux ont notamment provoqué un « insuccès » de l'AME à Conques Minervoises grâce à des techniques de manipulation bien connues (jets de tomates et noms d'oiseaux).

Pour la protection des paysages typiques du Saint – Chinianais,
la sauvegarde des valeurs culturelles traditionnelles, et la défense des
intérêts économiques et sociaux relatifs à ces paysages



Association Les Collines de Saint - Chinian traverse des Magnans . La Manière. 34620 Puisserguier.

Tél 04 67 93 80 89 Email : gilles.morillo@libertysurf.fr

Membre du Collectif *Vent de Colère* .

Site Internet www.ventdecolere.org

Force est de constater que l'AME, les éolâtres, et les boutiquiers ne justifient l'insertion paysagère que par des pirouettes, et en jetant un anathème culturel sur ceux qui refusent la défiguration de leur pays.

Je termine Mr le Président en me souvenant de la cérémonie de présentation à Castries du livre « Vignes en Languedoc Roussillon, parcours paysagers », organisée par les mêmes fonctionnaires, qui cautionnent et orchestrent avec rigueur et application le massacre de notre région par l'éolien industriel.

Mr Pradalie y présentait aussi un ouvrage de l'AME qui explique entre autre l'importance de la signalétique dans les vignobles, une signalétique mal conçue pouvant nuire à l'intégrité de la composante paysagère du terroir .

J'y ai vu toute une assistance cultivée, rivalisant de ronds de jambes et autres assauts d'amabilité, écouter en votre présence, divers orateurs en verve et autres poètes du terroir s'esbaudir longuement devant la beauté des paysages du Languedoc .

Pendant ce temps des vigneronns bloquaient symboliquement l'entrée du chantier d'Oupia qui défigure actuellement une partie du Minervois .

C'est bien sur le terrain et par ceux qui y vivent que l'appréciation d'un site éolien est sensible. Toute la désinformation médiatique et les campagnes tendancieuses, n'entameront pas notre détermination à protéger la richesse principale de notre région , ses paysages magnifiques et son environnement sauvegardé jusqu'ici..

Je vous prie d'agréer monsieur le président l'expression de ma plus parfaite considération.

Morillo gilles

Copie à

Marcel Roques.

Mr Pradalie.

Klebert Mesquida.

Conseil économique et social.

Présidents AOC St Chinian, Faugères, Minervois, Coteaux du Languedoc, Cabardés.

Fédération de l'hotellerie de plein-air, UMIH, Tourisme et Terroir en terre occitanne.

Associations constitutives de Vent de Colère.

Rédaction Midi Libre.

PS . Il est aussi tout à fait normal de ménager une industrie capable de créer quarante emplois dans une usine de montage de nacelles, si comme cela a été confirmé au comité de pilotage, une garantie d'installation d'une centaine de machines par an est donnée. De plus n'omettons surtout pas les emplois C.E.S. ou T.U.C. générés pour aller désherber le pied des éoliennes.

Comme l'a affirmé le très informé MrTurlan au groupe de travail éolien et développement économique , il n'y a aucune raison de penser que dans le futur les calculs et répartition des taxes professionnelles puissent être modifiés, et que l'obligation de rachat par EDF de la production électrique éolienne à un tarif « préférentiel » ne puisse survivre à l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence (tant il est logique d'acheter trois ce que l'on sait produire à un). Pour ces raisons les départements et la région auront toujours les moyens de « traiter socialement » les nombreux emplois détruits ou, lourdement hypothéqués dans le secteur du tourisme et de la viticulture, par cette aventure industrielle.

Pour la protection des paysages typiques du Saint – Chinianais,
la sauvegarde des valeurs culturelles traditionnelles, et la défense des
intérêts économiques et sociaux relatifs à ces paysages